

Objectifs prioritaires

La parole au territoire

Le programme d'actions 2011-2013 de mise en œuvre de la charte du Parc s'appuie sur 5 objectifs prioritaires définis par le Comité syndical :

- renforcer les identités Verdon
- consolider la culture de l'accueil,
- accorder activités humaines et environnement,
- coopérer pour des territoires solidaires,
- inventer un développement performant pour l'Homme et pour l'environnement.

Pour remplir ces objectifs grâce à une réflexion la plus large possible, c'est l'ensemble des élus des communes qui a été sollicités. 5 rencontres de travail les ont réunis pour faire s'exprimer toutes les parties du territoire (Préalpes, Artuby, gorges et lac de Sainte-Croix, Haut-Var, plateau de Valensole), en plus des différentes instances consultatives du Parc (commissions thématiques, comité scientifique, conseil de développement).

Abonnez-vous !

Pour être assuré de lire *Par Nature* qui paraît 3 fois par an (avril, août et décembre), abonnez-vous électroniquement.

Déposez votre adresse électronique sur :

parnature@parcduverdon.fr

Cette adresse vous permet également de nous écrire.

Le Parc sur Radio Verdon

Retrouvez régulièrement les informations sur le Parc du Verdon en écoutant Radio Verdon : 96,5 Mhz et 91Mhz



Région
PACA

Déchets

Nettoyer devant sa porte

Au sein de l'association « Tartavel et Verdon », enfants, jeunes et familles des communes d'Allemagne-en-Provence, Esparron-de-Verdon, Montagnac-Montpezat et Quinson ont pris les déchets à bras le corps. Conscients de vivre dans un endroit exceptionnel, ils ont choisi de faire de l'environnement et des déchets le centre de leurs activités de loisirs. « Pas pour sauver la planète, explique Nathalie Jumas qui s'occupe les adolescents depuis 2005, mais pour nettoyer devant sa porte. »

Cent enfants de 3 à 11 ans, 40 adolescents et de nombreux adultes, nettoient, recyclent et font des créations artistiques qu'ils exposent. Leur grand projet : fédérer tous ceux qui, de Vinon-sur-Verdon à St-André-les-Alpes, travaillent dans le même sens. (lire la suite page 2)



Enfants et adultes à l'école de Cazo, artiste graffeur

Portrait

Un petit coin de paradis

Gérante du camping La Colle à Castellane, Cynthia Caillat veut faire, de ce qu'elle appelle son jardin, un petit coin de paradis où sa clientèle profite du calme et apprend à respecter la nature.

« Tous les matins, je suis heureuse de me réveiller pour travailler et offrir ce que nous avons : le calme et la nature. L'hiver, ce camping créé par mes parents il y a sept ans est mon grand jardin. L'été, il se remplit de clients qui savent désormais pourquoi ils viennent ici. Retraités, familles, jeunes couples mélangent les générations sur 41 emplacements. Ce que mon père m'a donné comme héritage, c'est surtout la passion de partager, avec les autres, nos connaissances sur la nature et son respect. Notre âne, notre chèvre, notre potager - dont les légumes font le bonheur de notre petit snack-buvette - nous aident à expliquer beaucoup de choses que les gens ignorent, surtout

les enfants. » Cynthia Caillat ne cache pas que si son camping est son gagne-pain, il est aussi son outil pour participer à une nécessaire éducation à l'environnement dans laquelle chaque habitant du Parc peut prendre sa part. Au camping, les clients trient, font attention à l'eau et à l'énergie. Une action collective toute indiquée pour entrer dans une démarche d'obtention d'un label écologique européen. « Mon bonheur est de faire de ce camping, un petit coin de paradis. »

■ **Camping La Colle :**
04 92 83 61 57 - www.camping-lacolle.com

Cynthia Caillat



Portes ouvertes

Le Parc du Verdon : terres humaines

Le Parc naturel régional du Verdon est fait de multiples terroirs et l'agriculture est une composante marquante de son territoire. Les activités agricoles structurent son environnement, ses paysages, son tissu économique et son tissu social.



Les domaines de Valx et de Félines à Moustiers-Sainte-Marie, propriétés du Conservatoire du littoral, sont gérés par le Parc naturel régional avec l'aide d'agriculteurs.

Ces domaines sont les témoins d'une époque où les ressources locales alliées aux savoir-faire permettaient aux habitants de vivre en autonomie. Au fil du temps, le paysage a été modelé par les pratiques agricoles et l'on peut toujours observer les murets et canaux d'irrigation en pierre sèche, les terrasses cultivées, les bâtiments agricoles et bien d'autres choses.

Les élus du Parc, les partenaires et l'équipe technique s'attachent, sur ces sites, à mettre en pratique des principes selon lesquels, pour le premier, il faut agir le plus possible avec la nature, pour le second, des formes d'agricultures basées sur des petites surfaces et des terrains peu productifs sont possibles et viables.

Le 10 avril dernier, ces domaines ont été à l'honneur lors d'une journée portes ouvertes au cours de laquelle les visites des lieux ont été suivies d'un débat qui a réuni agriculteurs, élus, visiteurs autour du paysagiste jardinier Gilles Clément.

Déchets

Nettoyer devant sa porte

Au sein de l'association « Tartavel et Verdon », enfants, jeunes et familles des communes d'Allemagne-en-Provence, Esparron-de-Verdon, Montagnac-Montpezat et Quinson ont pris les déchets à bras le corps.

Depuis 3 ans, les enfants du centre de loisirs des communes d'Allemagne-en-Provence, Esparron-de-Verdon, Montagnac-Montpezat et Quinson se penchent sur leur environnement. « Les enfants sont conscients d'habiter dans un endroit exceptionnel, explique Audrey Giraud, la coordinatrice enfance-jeunesse. Les déchets dans la nature, le gaspillage, ces questions les branchent. Les animaux, la botanique aussi. C'est pourquoi nous avons fait toutes sortes d'ateliers, de sorties, de séjours nature. Nous avons même un atelier cuisine où ils prennent conscience de la qualité des produits et de l'importance de faire vivre leur territoire en utilisant la production des agriculteurs locaux. » Même tous petits, ils se sont mis à fabriquer des objets en papier puis en d'autres



matières récupérées. Du recyclage à la création artistique, le pas a été vite franchi. Aux dernières vacances d'hiver, ils ont fabriqué des marionnettes, créé des scénettes et tourné des vidéos avec l'aide de la troupe l'Utopia.



■ Sur le terrain

Les adolescents, eux, ont pris l'habitude du terrain. Chaque année, sous la direction de Nathalie Jumas, leur animatrice, ils passent deux jours à traquer les déchets sur les bords du Verdon, avec le guide Yannick Bernier. Ils vont également à la rencontre des vacanciers avec l'exposition qu'ils ont créée à partir des déchets collectés. Ils ont mille projets, autour de l'eau, de panneaux sur les sentiers, de T-shirts, de jardins, projets qui pourraient les emmener jusqu'au Groenland.

■ Le fil rouge des déchets

Mais le grand projet, celui que Nathalie défend avec passion est un grand fil rouge des déchets qui ira de Vinon-sur-Verdon à St-André-les-Alpes. L'idée est simple : fédérer tous ceux - associations, communes, écoles, etc. - qui effectuent des actions autour des déchets. « Je mettrai le temps qu'il faudra, affirme Nathalie. Avec un élu d'Esparron-de-Verdon, nous avons commencé à aller à la rencontre des municipalités. Nous sommes

reçus positivement. Même si ce sont les ados qui sont les porteurs du projet, nous avons besoin des parents, des élus et du Parc naturel régional, bien sûr. Ce n'est pas pour sauver la planète, mais pour nettoyer devant sa porte. C'est le minimum dans un lieu aussi beau que le notre. »

Si vous pensez avoir votre contribution à apporter au projet :

enfance-jeunesse@tartavelverdon.com



Lac de Sainte-Croix

Un site et un projet exceptionnels

Exceptionnel par sa beauté et sa situation, le lac de Sainte-Croix est la plus grande réserve d'eau potable de la région et un lieu fréquenté par de nombreux vacanciers. Il fait donc l'objet d'une attention particulière qui se traduit par un plan de gestion en cours de construction. Les communes riveraines ont la volonté de prendre soin de ce plan d'eau qui, après avoir recouvert leurs terres et transformé leurs vies, constitue aujourd'hui un atout pour le territoire. Entre protection et développement, la recherche d'un équilibre exige d'éviter toutes sortes d'a priori pour faire appel à l'intelligence.



Le lac de Sainte-Croix, nommé initialement « retenue de Fontaine-L'évêque », a été mis en eau en 1974 pour permettre la production d'électricité et servir de réserve d'eau potable. Cette eau, de plus en plus précieuse, est acheminée par la Société du Canal de Provence vers les grandes villes de la région. D'une surface de 2182 hectares et d'un volume de 767 millions de m³, le lac a submergé une partie importante des terres cultivables des communes de Moustiers-Sainte-Marie, Sainte-Croix-du-Verdon, Aiguines, Bauduen et Les Salles-sur-Verdon dont le village lui-même a été détruit pour être reconstruit à l'abri des eaux. Offrant un cocktail séduisant de soleil et d'eau, les rives du lac ont attiré, dès les premières années, un tourisme sauvage, voire anarchique, que les communes riveraines ont dû canaliser en s'appuyant sur les lois de protection. La loi littoral qui s'applique à tout plan d'eau d'une surface supérieure à 1000 hectares est un outil important qui a empêché les rives du lac d'être bétonnées. On doit également à cette loi l'échec du projet de ligne à haute tension à travers le Parc du Verdon. C'est cette beauté préservée qui confère au lac de Sainte-Croix son pouvoir d'attraction.

■ Un arrêté modernisé

Il faudra attendre la naissance du Parc en 1997 pour commencer à voir apparaître un projet concerté de gestion du lac. En 2002, le travail mené avec l'Agence française d'ingénierie touristique permet de faire prendre conscience du bienfait des réglementations de protection et de la nécessité d'améliorer l'accueil autour du lac pour offrir aux vacanciers le minimum d'équipements qui leur permettent de respecter les lieux. Ce travail d'animation a notamment abouti en septembre 2009 à la révision de l'arrêté inter-préfectoral qui définit ce qui est autorisé sur le plan d'eau. S'il réaffirme les règles de protection, cet arrêté prend acte de l'existence des activités touristiques, en définissant précisément les activités autorisées et les règles de sécurité.

■ Un projet large en cours de construction

Dans le même temps, grâce à l'appui du Parc naturel régional qui met à disposition un animateur

sur ce projet, les communes riveraines se sont lancées dans l'élaboration d'un projet d'aménagement global conciliant la protection de l'environnement et la gestion de la fréquentation. L'objectif est multiple :

- mieux accueillir en toutes saisons,
- développer les activités hors saison,
- informer et sensibiliser les visiteurs,
- renforcer la vie des villages à l'année par l'installation d'habitants et d'activités.

Des premières actions ont d'ores et déjà été réalisées comme l'installation de toilettes sèches écologiques à Moustiers-Sainte-Marie et aux Salles-sur-Verdon. Les plus spectaculaires concernent les travaux de lutte contre l'érosion des berges du lac. Ces travaux commencés au printemps 2010 et qui se poursuivront sur plusieurs années, concernent des enrochements et l'expérimentation de talus végétalisés (voir article dans la partie *Inf'Eau* de ce journal). Ces travaux importants sont essentiellement financés par EDF. Des mesures de restriction de la circulation et du stationnement sont de plus en cours de définition. Suivra avant l'été l'installation de panneaux d'information du public sur les sites les plus fréquentés. L'élaboration du projet est longue et complexe. Elle a demandé et demandera encore du temps. Elle doit faire appel à des solutions à inventer, à expérimenter. Elle doit éviter les a priori et privilégier le dialogue. À site exceptionnelle et situation exceptionnelle, réflexion et comportement exceptionnels. À suivre.

■ Contact au Parc :
Jean Carmille, sites fréquentés

Nouveau visage



Lance l'eau du Lac

Originaire de Besançon, Jean Carmille a fait des études d'aménagement du territoire à Aix-en-Provence. Il travaillait précédemment pour un Pays dans la Creuse. Depuis le 1^{er} juillet 2009 il est le chargé de projet lac de Ste-Croix. Il vient également de prendre en charge l'Opération grand site qui concerne les Gorges du Verdon. Il s'occupe donc des sites les plus fréquentés du Parc. Fils et petit-fils d'élus ruraux, il est particulièrement motivé par l'accompagnement des élus et de la population de nos communes dans la construction de leurs projets.

26 septembre Ne manquez pas la fête

Après Les Salles-sur-Verdon en 2008 et Castellane en 2009, la Fête du Parc 2010 aura lieu à Vinon-sur-Verdon le dimanche 26 septembre. Les collectivités, les producteurs, les associations, les créateurs du territoire du Parc peuvent, dès à présent, poser toute question et demander à recevoir leur invitation auprès de Jean Darot au : 04 92 74 68 00 et jdarot@parcduverdon.fr

Saint-Maurin

Réserve naturelle régionale

Le site de Saint-Maurin, sur la commune de la Palud-sur-Verdon vient d'être classé en réserve naturelle régionale. Ce lieu magnifique qui abrite une grande diversité d'espèces fait l'objet d'une protection particulière.

Le camping, le feu, le VTT et l'escalade y sont interdits ainsi que les manifestations sportives et collectives. Les visiteurs doivent suivre uniquement les sentiers balisés. Ils profiteront pleinement de l'endroit en se faisant accompagner par un guide.

Se renseigner auprès de la commune et de la Maison des gorges au 04 92 77 32 02.

Nouveau visage



Forêt et pastoralisme

Venue du Cantal, Elsa Barrandon, occupe, depuis le début de l'année, le poste de chargé de mission forêt et pastoralisme. Ingénieure spécialisée dans la gestion des grands espaces, elle travaillait précédemment pour une association de communes forestières. Elle s'est plus particulièrement penchée sur les dégâts causés par les cervidés dans les peuplements forestiers. Issue d'une famille d'agriculteurs, Elsa a toujours vécu dans une zone rurale. Naturaliste amatrice, passionnée de montagne, elle pratique également volontiers le VTT. Elle a 26 ans.

Lire

Verdons. en couleurs



Le dernier numéro de la revue *Verdons*, éditée par l'association Pays et gens du Verdon, nous parle des couleurs. Des nuances des falaises au noir des robinets, du plumage de la rousserole à l'enduit des façades castellanaises, du safran aux bannières de la Provence, du pays noir et blanc de Giono aux tissus traditionnels basalpin...

■ *Pays et Gens du Verdon* :
La Baume 83690
Salernes
04 94 80 76 58
pgv@wanadoo.fr

Climatisation

Rafrâchissons-nous les idées...

Nous rappelions, dans Par Nature de mai 2009, quatre règles essentielles pour gérer naturellement et sans équipements supplémentaires la surchauffe de nos logements l'été : se protéger du soleil, évacuer la chaleur, diminuer les sources de chaleur internes et rafraîchir (cf. notre site internet, rubrique « publications »). La climatisation artificielle demande de la vigilance.

Soyons vigilants face aux solutions techniques de rafraîchissement que proposent des sociétés aux discours alléchants. Elles font rarement bon ménage avec nos factures d'électricité puisque la climatisation augmente notre consommation d'énergie. De plus, les fluides frigorigènes utilisés dans ces systèmes, s'ils s'échappent, sont de puissants gaz à effet de serre (les HFC sont 2000 fois plus impactants que le CO₂).

Si les climatiseurs mobiles, peu efficaces et très énergivores, sont à proscrire, les pompes à chaleur réversibles doivent faire l'objet d'une attention particulière. Il est donc indispensable de s'adresser à un installateur agréé. Quelle que soit la solution proposée, il est important de l'aider avec quelques gestes intelligents : protection solaire de la maison, ventilation nocturne efficace, etc.

Stationner à l'ombre

Enfin, la climatisation automobile (3 véhicules sur 4) est aussi énergivore (+25 à 35 % en ville et 10 à 20 % sur route) et polluante. On peut l'optimiser avec un peu de bon sens : stationner à l'ombre, évacuer la chaleur dans l'habitacle avant de l'actionner, limiter les températures de consigne à 4 ou 5° de moins que la température extérieure.

La Verdrière

Ces filets d'eau qui font les rivières

La commune de La Verdrière (83) a fait appel à différentes ressources pour maîtriser ses dépenses en énergie. Des réalisations qui utilisent les ressources locales et qui forment un ensemble cohérent.

■ **Géothermie** - Tout a commencé par la chaufferie de la salle polyvalente. Depuis 4 ans, elle est chauffée par la puissante rivière souterraine dont l'eau fournit des calories grâce à la technique de la géothermie. Cette eau n'est pas perdue. Elle arrose les jardins et a redonné vie au ruisseau qui n'est plus à sec l'été.

■ **Véhicule électrique** - Depuis mars, les services techniques disposent d'un petit camion électrique étroit qui peut passer dans toutes les rues du village. Non seulement il ne rejette pas de CO₂, mais on évite de faire des kilomètres et de perdre des heures pour aller faire le plein. Il a une autonomie d'une semaine environ.

■ **Bois énergie** - Avec 1000 hectares de forêt, la commune a lancé le projet de chauffer la mairie et l'école grâce à une chaufferie alimentée par du broyat de bois issu de l'entretien des forêts. L'installation projetée sera en régie. Elle sera créatrice d'emplois et valorisera une richesse tout à fait locale.

■ **Photovoltaïque** - La commune va réaliser un parc de production d'électricité photovoltaïque de 12 hectares produisant 6 mégawatts. Doté d'un corridor écologique, il a été pensé avec la volonté d'être le support d'actions pédagogiques.

Améliorer

L'argent issu de la revente à EDF de l'électricité produite par la centrale photovoltaïque permettra de financer certains projets comme aider les familles modestes à améliorer l'isolation et le chauffage de leurs logements, ou investir dans un éclairage public moins consommateur et moins négatifs pour la vie nocturne, ou encore permettre aux habitants de la commune de s'équiper plus facilement d'ampoules à basse consommation.

Un bilan remarquable par sa diversité.



Pour en savoir plus :

• Espace info énergie :

Pour le 83 (Le Luc) : 04 94 99 17 25
infoenergie@communesforestieres.org
Pour le 04 (Digne) : 04 92 36 08 16
espace-info-energie@pact-arim04.org

• ADEME Agence :

<http://ecocitoyens.ademe.fr/>

• Liste des installateurs agréés QUALIPAC :

<http://www.afpac.org/qualite-installateurs-qualipac.php>

• Site internet du Parc :

www.parcduverdon.fr (à la rubrique publication)

■ Contact au Parc :

Dominique Imburgia, énergie



Dans le guide pratique *Mon jardin - un paysage* édité par le Parc, on trouve des conseils pour protéger sa maison de la chaleur.



Le conseil scientifique du Parc

Expertise et prospective

Présidé par Henri de Lumley, le comité scientifique du Parc du Verdon, s'est réuni en début d'année pour examiner les travaux de recherche faits sur le territoire en 2009 et réfléchir sur son rôle. Il souhaite être plus présent dans les commissions thématiques du Parc pour aller au-delà de son rôle d'expert en étant force de propositions.



Le conseil scientifique visitant les fouilles romaines de Riez

Fort de 28 membres issus de nombreuses disciplines (histoire, botanique, géologie, sociologie, etc.), le comité scientifique du Parc joue plusieurs rôles. Il est sollicité pour des expertises sur des projets d'aménagements ou la conservation des patrimoines. Ses membres effectuent des travaux qui viennent enrichir les connaissances que nous avons sur le territoire. Ils ont pu découvrir, au cours de leur réunion du 1^{er} février 2010, les travaux menés par des chercheurs pendant six ans « pour redonner à voir la Riez romaine et médiévale », capitale régionale

à l'époque romaine. Le conseil scientifique souhaite également prendre sa place dans le débat participatif qui anime le territoire du Parc. Au côté du conseil de développement, il souhaite être présent dans la réflexion sur les projets du territoire. Pour cela il aura des représentants au sein des commissions de travail du Parc.

Tout en partageant ses connaissances et prenant part aux débats, il doit fonctionner comme un comité des sages.

Riez

La plus ancienne cité des Alpes-de-Haute-Provence

Soixante chercheurs, professionnels et bénévoles, réunis au sein d'un « programme collectif de recherche » se sont penchés, pendant 6 années, sur Riez et sur l'évolution de la ville, depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine, mais également sur le territoire dépendant de cette capitale.

En effet, Riez est la plus ancienne cité des Alpes-de-Haute-Provence. Capitale régionale durant l'époque romaine, puis siège d'un évêché, elle a été pendant près de vingt siècles le chef-lieu d'un vaste territoire situé entre Durance, Bléone et Verdon.

La synthèse de ces travaux financés par le ministère de la culture et dans le cadre d'un programme du CNRS vient de donner lieu à une exposition et un numéro hors série du *Courrier scientifique* du Parc. Vous pouvez consulter le

courrier scientifique du Parc dans les bibliothèques du territoire et le télécharger sur le site internet :

www.parcduverdon.fr



Coopération



Le Parc du Pô Cuneese



Réunion du comité technique à Moissac-Bellevue le 2 mars.

Les 3 et 4 mai, dans le Verdon, aura lieu le séminaire de lancement de la coopération avec le Parc italien du Pô Cuneese dans le Piémont. Cette coopération concerne l'éducation à l'environnement et au territoire. Elle prend place dans le programme européen ALCOTRA. Elle va se traduire par :

- des animations en milieu scolaire,
- des échanges de classes,
- des événements à destination du grand public (conférences, débats, chantiers),
- des formations communes pour les intervenants,
- la création de supports didactiques mettant en valeur les patrimoines des deux Parcs.

Le programme se déroulera sur deux années.

Parc du Pô Cuneese :
www.parcodelpocn.it

■ Contact au Parc:
Marc Doussière, Éducation

Initiative

Tout commence par le jeu

L'espace culturel de Trigance (83) accueille la compagnie de théâtre « Série illimitée » qui propose, quatre fois par an, des stages de formation à Pâques, en août et à la Toussaint.

Du 16 au 21 Août 2010 :

« Anamorphose d'acteur ».

Formateur : Didier Dupuis.

Du 23 au 29 Août 2010 :

« L'artiste comédien »

Formateur : Jean-Louis Russo

Pour en savoir plus :

Jean-Louis Russo 06 03 13 86 14

serieillimitee@wanadoo.fr

Cette lettre est disponible à la Maison du Parc.

Par Nature - n° 27, édition spéciale printemps 2010 - la Lettre du Parc naturel régional du Verdon • Domaine de Valx - 04360 Moustiers-S^{te}-Marie - Tél. 04 92 74 68 00 - Fax 04 92 74 68 01 e-mail: info@parcduverdon.fr - Directeur de publication: Bernard Clap • Comité de lecture: Communication, équipe technique • Crédits photos: équipe technique du Parc.

Conception & réalisation: ©2010 Autrement dit communication 04 92 33 15 33

Tirage: 17 000 ex. Édité sur papier recyclé Cyclus blanchi sans chlore • Dépôt légal: Avril 2010

N° I.S.S.N. 1293-3287

Verdon solidaire

De la terre à la table

L'association « Le Verdon solidaire, de la terre à la table » regroupe producteurs et consommateurs autour d'une idée simple : permettre aux producteurs locaux de vendre directement leurs productions aux consommateurs qui les entourent. C'est ce qu'on appelle les « circuits courts ». 9 producteurs proposent déjà agneau, cabri, pois chiches, lentilles, safran et dérivés, sirops de plantes et de baies, soupe de courge, fleurs coupées. Si vous souhaitez prendre votre place dans cet échange, comme producteur ou comme consommateur, prenez contact avec l'association. Elle a besoin d'adhérents.

*Le Verdon Solidaire
"de la terre à la table"*

Bruno Carron : 04 92 71 11 59



Hôtels au naturel

Un troisième dans le Parc du Verdon



Après le Moulin du Château à Saint Laurent-du-Verdon et la Bastide du Calalou à Moissac-Bellevue, le Parc du Verdon vient d'inaugurer, le 23 avril, un troisième établissement labellisé « Hôtel au naturel ».

Hélène et Jean-Michel Bogliorio ont obtenu la marque *Hôtel au naturel* pour leur établissement : l'Hôtel des gorges du Verdon à La Palud-sur-Verdon.

Engagés depuis longtemps dans des démarches de préservation de l'environnement (label Clé verte depuis 4 ans), les propriétaires ont souhaité se rapprocher du Parc du Verdon pour participer à la promotion des valeurs de ce territoire.

Contact :
www.hotel-des-gorges-du-verdon.fr
04 92 77 38 26

Circuits courts

Un atout pour les agriculteurs et les consommateurs

Vente directe, points de vente collectifs, association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), plateforme d'approvisionnement pour la restauration collective, etc., les circuits courts ne font intervenir qu'un intermédiaire, au maximum, entre le producteur et le consommateur. Ces circuits courts répondent à une demande croissante en produits locaux de qualité, sains et répondant à des exigences environnementales. Ils permettent au producteur d'augmenter ses revenus tout en offrant des prix plus bas au consommateur.

■ Une volonté politique, des enjeux pour le territoire

En 2009, les élus du Parc du Verdon ont défini une stratégie agricole ambitieuse pour soutenir le développement de l'agriculture sur l'ensemble du territoire. Une des priorités concerne les démarches de valorisation locale des produits. La diversité des productions agricoles, la « marque Parc », la proximité de bassins de consommation, la fréquentation saisonnière, sont autant d'arguments pour le développement des circuits courts.

Le Parc participe donc à un projet de recherche-action « Développer et organiser les circuits courts pour répondre aux attentes des territoires ». Porté par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, financé par le Ministère de l'agriculture dans le cadre du fond CASDAR, ce projet associe 7 autres Parcs, ainsi que des chercheurs (INRA, etc.) et des réseaux associatifs.



■ Des partenariats forts

Pour la mise en œuvre de ce travail, le Parc du Verdon a souhaité un partenariat fort avec les Chambres d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, qui ont également fait du développement des circuits courts l'une de leurs priorités. Les 3 partenaires vont accompagner les projets portés par les collectifs de producteurs ou de consommateurs. Ce partenariat renforcera la présence des chambres sur le territoire du Parc.

■ Contact au Parc :

Jean-Luc Campagne, agriculture

Appel à propositions

Ensemble, développons nos circuits alimentaires de proximité

Le Pays A3V et le Parc du Verdon sont à l'origine d'un des 215 groupes d'action locale (GAL) à bénéficier, en France, d'un programme européen Leader de soutien financier et technique à des projets locaux de développement. Dans le cadre de son appel à projets général « Ensemble pour dynamiser durablement notre économie », le GAL Confluences autour du Verdon lance un appel à propositions pour imaginer et développer de nouveaux liens entre consommateurs et producteurs locaux.*

Les agriculteurs veulent vivre de leur production. Les consommateurs veulent retrouver des produits de qualité qui ne viennent pas de l'autre bout du monde. Les restaurateurs souhaitent proposer les bons produits locaux qui font l'attractivité de la région... Grâce à l'appel à propositions lancé par le GAL Confluences autour du Verdon, c'est le moment de mettre en application des idées ou des

projets collectifs qui peuvent relancer ou développer les circuits alimentaires de proximité et qui ont besoin d'un coup de pouce. Les collectivités, les producteurs dans le domaine agricole et alimentaire, les associations de consommateurs, les syndicats professionnels, les entreprises,



les ménages agricoles sont invités à faire part de leur propositions jusqu'au 11 septembre 2010. Les fonds disponibles pourront couvrir des dépenses d'étude, de conseil, de communication, d'équipement, voire d'investissements.

La plaquette de l'appel à projets Leader incluant l'appel à propositions « Ensemble, développons nos circuits alimentaires de proximité » sera diffusée auprès de toutes les mairies du GAL à partir du 1^{er} mai 2010. Elle

sera également téléchargeable à l'adresse :

www.gal-confluences.org/apcap.pdf

* Le GAL Confluences autour du Verdon rassemble les communes du Pays A3V, du Haut-Var Verdon hors parc du Verdon et du Parc du Verdon à l'exception de Vinon-sur-Verdon, Valensole, Gréoux-les-Bains et Saint-Martin-de-Brômes (communes situées dans un autre GAL).